

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2019-E-048

Séance du 19 septembre 2019

**Avis concernant le projet de restauration du sentier du col du Bonhomme de la
Réserve Naturelle Nationale (RNN) de Contamines-Montjoie**

Lors de la séance du jeudi 19 septembre 2019, le CSRPN a examiné le dossier relatif à la restauration du sentier du col du Bonhomme de la RNN de Contamines-Montjoie.

Le CSRPN émet un avis favorable pour ce dossier sous réserve :

- 1) d'apporter des éléments techniques complémentaires afin de préciser les zones qui contiennent des espèces sensibles.
- 2) de mettre en place des mesures destinées à préserver l'habitat communautaire prioritaire « gazons arctico-alpins ». Elles doivent traiter deux points :
 - le gestionnaire doit s'assurer que les travaux « d'assainissement du sentier » et la mise en place de renvois d'eau au niveau de cet habitat, n'impactent pas directement ou indirectement le fonctionnement hydrologique fragile de cet habitat ;
 - le gestionnaire doit mettre en place avant travaux le piquetage des surfaces occupées par l'habitat et les stations de Carex microglochin et de Juncus arcticus à proximité du chantier et assurer une mise en défens de l'ensemble.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

